

Séance du Conseil Municipal du 21/10/2010

N° 233

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2010028

Signataire : ABW/MD/PC

OBJET :Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 23 septembre 2010

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2010,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 23 septembre 2010.

Pour le Maire

L'adjoint délégué